



j u i n
2010

Vivre ensemble

La Queue en Brie

Magazine Municipal d'information n° 29



Chorale des écoles



Travaux école Kergomard



Réhabilitation de la fontaine



PINCE-VENT

CENTRE COMMERCIAL

Carrefour



FORUM
DE L'HABITAT

Carrefour

100 MAGASINS A VOTRE SERVICE

R.N. 4 - ORMESSON



Justice sociale, oui

Austérité, non

Les travaux de réhabilitation de l'école élémentaire P. Kergomard au Bois des Friches et la rénovation de l'office de restauration viennent de commencer.



Ils se termineront au mois de septembre et seront complétés en 2011 par un réaménagement des espaces extérieurs. Leur montant s'élève à 1 million d'euro dont une subvention du Conseil régional de 35 %.

Ces travaux achèvent notre programme de remise aux normes des restaurants scolaires de la Commune. Ils apporteront un meilleur confort pour les écoliers et leurs professeurs tout en générant des économies d'énergie.

Ces investissements utiles aux habitants concourent à l'activité économique et à l'emploi. Dans le contexte actuel, il serait donc erroné de casser le dynamisme des collectivités locales qui financent 75 % des équipements publics au plan national. C'est pourtant ce qu'a décidé le gouvernement en annonçant de nouvelles réductions de dotations destinées aux communes.

Tout comme pour les salariés, les précaires et les chômeurs, il ordonne aux collectivités locales une cure d'austérité pour réduire les déficits de l'Etat creusés par les politiques libérales et les marchés financiers. Les dépenses consacrées à l'éducation nationale vont scandaleusement diminuer, elles aussi !

Cette politique est injuste et inefficace.

La résistance des élus s'organise pour que nos communes disposent des moyens de répondre aux besoins de leurs populations et contre les transferts de charges qui conduisent à des augmentations d'impôts locaux.

C'est ce que nous avons été dire le jeudi 20 mai au Premier Ministre en accompagnant le Président du Conseil général du Val de Marne qui lui a remis les 40.000 pétitions signées par les Val de Marnais.

Jean-Jacques DARVES

Maire de La Queue en Brie

Vice Président de la Communauté

d'Agglomération du Haut-Val-de-Marne



Site internet :

www.laqueueenbrie.fr

Adresse e-mail :

maire@laqueueenbrie.fr

Permanences du Maire :

les vendredis sur RDV

de 17 H à 19 H

Vivre ensemble

Place de l'Appel du 18 juin 1940
94510 La Queue en Brie
Tél. 01 49 62 30 72
Fax 01 49 62 30 01
site : www.laqueueenbrie.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques Darves

Ont collaboré à ce numéro,
pour la rédaction :
Monsieur le Maire, Thomas Moskofian,
et Aline Roussel pour la maquette,
la photogravure et l'impression :
PÉRIGRAPHIC
Numéro tiré à 5000 exemplaires

Edito du Maire	3
Faits et gestes	5
Environnement	8
La déchetterie un service indispensable	
Temps fort	10
Un self et des aménagements pour l'école Pauline Kergomard	
Patrimoine	12
Un monument caudacien du XIX ^e siècle restauré	
Zoom sur	14
Une nouvelle gamme de mobilier urbain dans nos rues	
Petite enfance	15
Pas de bébés à la consigne	
Opinions des groupes	16
A savoir	18
Portrait	19
Paulino, la vie à la force des poings	



Pose de la Première Pierre

Mardi 4 mai dernier, Monsieur le Maire entouré de Monsieur Favier, Président du

Conseil Général, Monsieur Ouzoulias, Président de IDF Habitat et Monsieur Mauritius, Président de Coopimmo ont posé la première pierre Chemin de la Pompe, des 7 maisons de ville

situées 3 à 15, rue Germaine Tillion proposées en accession sociale à la propriété au travers du dispositif du PLSA (prêt social location accession) et 52 logements locatifs sociaux. ■



Concours de dessins et de peintures

Pour la deuxième année, la municipalité a organisée un concours de dessins et de peintures ouvert à tous. Une quarantaine de Caudaciens a participé en exposant leurs œuvres du 11 au 22 mai dans le hall de la Mairie. Les visiteurs ont pu voté pour leur dessin préféré. Le Jury du concours s'est réuni le 20 mai

dernier pour nommer les grands gagnants. Madame Gurtler, adjointe au Maire chargé de la Culture, Madame Druon et Madame Martinez, conseillères municipales, ont remis les premiers prix du jury à: Ruth-Kevin ENGAN-MBEN pour la catégorie « artistes en herbe », Sabrina MAHINDAKUMAR pour la catégorie « jeunes artistes » et Claudie IRTHUM pour la catégorie « artistes ». Félicitations à tous les participants. ■

Gala Opérette

Samedi 10 avril dernier, Alain Marmorat et sa troupe était de retour à la Maison Pour Tous, pour nous faire vibrer autour d' « un soir à Vienne ». Confiance du Ténor, voilà 40 ans, il avait présenté une opérette portant le même nom à La Queue en Brie pour son premier spectacle et certains des Caudaciens présents y étaient déjà 40 ans plutôt. Emotion et nostalgie étaient au rendez vous. ■





5^{ème} au championnat de France UNSS

L'équipe minime féminine de volley ball de l'UNSS du Collège Jean Moulin composée d'Aurane Topla, Anais Chiang, Chloé Cacou, Margot Cacou, Lucile Julien et Clara Mouchet, entraînée par Morgane Kerdiles, a fini 5^{ème} au championnat de France UNSS qui s'est déroulé du 4 au 7 mai dernier. La phase finale rassemblait les 16 meilleures équipes féminines de France. Les filles terminent 5^{ème} après une défaite en 1/4 de finale, 15 à 13 dans le set décisif contre celles qui finissent 3^{ème}. BRAVO les filles ! ■



Commémoration du 8 Mai

Samedi 8 Mai, la municipalité, les associations d'anciens combattants et les caudaciens étaient réunis devant le monument aux Morts afin de commémorer le 65^{ème} anniversaire de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale. Monsieur le Maire rappela dans son discours l'importance du devoir de mémoire « Célébrer leur mémoire, leur combat, leur espoir en une société plus humaine, c'est affirmer notre attachement aux droits de l'homme, aux valeurs de la République, aux

grandes conquêtes sociales. C'est aussi refuser l'oubli, rester en alerte, refuser les attitudes de rejets de l'autre et des différences, pour ne pas nous laisser entraîner vers de nouvelles barbaries. » ■



Défibrillateur, la ville s'équipe

Le défibrillateur, un appareil qui peut sauver des vies. Ces appareils ne sont pour l'instant obligatoires que dans les piscines mais la ville est attachée à la prévention des risques cardiaques. Un défibrillateur sera placé dans le véhicule de service de la police municipale, ainsi que dans les structures sportives, les gymnases sont dorés et déjà équipés, les stades le seront l'année prochaine. Les agents municipaux concernés ont suivi une formation. ■



Challenge du Maire de Judo

Dimanche 16 mai, près de 350 judokas soutenus par leurs familles étaient rassemblés dans le gymnase Pierre de Coubertin. Comme chaque

année, le club de judo de La Queue en Brie avait réuni 11 clubs de la région représentant 3 catégories qui ont combattu selon les règles du code moral du judo. Une ambiance sportive, conviviale et familiale était au rendez vous. Félicitations à tous les participants et à l'ESC Judo qui a remporté le challenge en obtenant les meilleurs résultats ! ■



A VOS AGENDAS

Juillet

Cinéma de Plein-Air "Indiana Jones et le Royaume du Crâne de Cristal"

Samedi 3 vers 22h30 à côté du Gymnase Pierre de Coubertin

Feu d'artifice et Bal

Mardi 13 à 23h au Stade annexe Léo Lagrange et esplanade de la MPT
Possibilité de se restaurer sur place.

Renseignements au service des affaires culturelles – 2^{ème} étage de la Mairie – Tel: 01-49-62-30-46

Succès populaire la fête de la Ville et des associations

Transportée du stade Robert-Barran au Centre ville, la traditionnelle fête des associations n'a rien perdu de son charme champêtre tout en gagnant en espace et en convivialité.

Il est un peu plus de 12h quand Mattéo et ses parents se pressent dans la file d'attente du stand associatif « chaleurs des îles » dressé sur l'ancien boulo-drome. « *Il coure tellement dans tous les sens d'un jeu à un autre, qu'il a très faim* », commente Paul, son père dans un large sourire. L'association caudacienne qui promeut la culture antillaise fait recette en cette journée plutôt ensoleillée. Mocidade et l'ESC Tennis qui ont également choisi la restauration comme vitrine ne sont pas en reste. « *Il y a tellement de monde, qu'ils auraient peut-être pu prévoir un peu plus que trois stands pour manger*, note Virginie, qui fait sagement la queue sur le stand de l'association portugaise. *Cela étant, nous ne sommes pas pressés, c'est la fête, non ?* ».



Si ces stands font logiquement des heureux à cette heure, les files d'attente pour les jeux ne désespèrent pas non plus. Des hordes de jeunes enfants excités et pressés de relever le défi du mini-parcours sportif animé par les animateurs du service enfance, tré-pignent d'impatience en ouvrant de grands yeux émerveillés sur ceux qui se livrent avant eux à cet exercice original. Plus près de l'hôtel de ville, l'avenue du Maréchal Mortier grouille d'une effervescence peu habituelle. Coupée aux deux extrémités entre l'avenue André-Gide et la place du 18 juin 1940 et rendue piétonne pour l'occasion, elle abrite deux rangées de stands plus traditionnels, où se côtoient une bonne



vingtaine d'associations. « *C'est bien que la fête ait été déplacée ici*, souligne Anne, Responsable de La Bonne Tartine, *c'est plus naturel pour les gens de venir en centre ville que d'aller au stade Robert-Barran* ».

Chantal, Christine et Annie, élèves du cours d'art floral de Martine Marchand passent également un bon moment sur leur espace du hall de l'hôtel de Ville : « *Nous faisons des démonstrations et donnons du plaisir au gens*, expliquent-elles à l'unisson. *Cette année encore, la fête de la ville tombe pendant nos cours, c'est donc l'occasion de montrer le travail que l'on fait, et apparemment cela plaît beaucoup. Nous passons une très bonne journée* ».



A quelques mètres de là, sur le parvis de l'hôtel de ville, la chorale des enfants des écoles élémentaires dont la représentation a animé la fin de matinée, a laissé place à un circuit de buggy à

pédales qui offre quelques éclats de rire bien nourris aux jeunes pilotes. Idriss, 12 ans, à peine sorti fonce vers le



stand de trampoline voisin : « *je m'éclate !* », lance-t-il hilare à sa mère, assise tranquillement à quelques mètres de là. « *Pour nous, dit-elle, c'est un bon bol d'oxygène. Je ne suis pas sûre que nous pourrions partir en vacances cette année, alors tout ce qu'il y a à prendre pour s'aérer l'esprit, nous le prenons...* ». Pour cette première édition, la fête de la Ville aura rempli son objectif : Offrir des moments de plaisir à tous les Caudaciens. ■



La déchetterie un service indis

Une déchetterie permet souvent le premier geste de tri en proposant aux habitants une solution pour tous leurs déchets encombrants. A La Queue-en-Brie, ce sont plus de 6 000 tonnes qui ont été collectées en 2009.

Chaque année un Français produit en moyenne 390 kilos de déchets. La croissance démographique, l'évolution des modes de vie et des habitudes alimentaires ont une incidence forte sur l'augmentation de la quantité de déchets produits. La production d'ordures ménagères par Français a ainsi doublé en 40 ans (source ADEME). Parmi ceux-ci, il y a les déchets occasionnels des ménages qui ne peuvent pas être collectés avec les ordures ménagères. Ils sont constitués de déchets encombrants (électroménager, équipement mobilier), de déchets de jardinage (tonte des pelouses, déchets d'élagage) ou de bricolage (gravats). Les déchets végétaux de tonte de pelouses et d'élagage sont aussi parfois triés en vue de faire du compost de qualité apportant de la matière organique

aux sols appauvris en humus. Pour les autres, l'alternative la plus probable est la déchetterie. Elle offre très souvent l'occasion d'un premier geste de tri aux habitants qui ne savent plus que faire de leurs déchets volumineux.

Dans ces lieux d'apport, d'accueil et de tri, certains sont triés en vue de leur recyclage. C'est le cas tout particulièrement des ferrailles, des vieux papiers cartons, des huiles et du verre. La déchetterie permet aussi d'éviter toute prolifération de dépôts sauvages de déchets.

2007, c'est l'année de création de notre déchetterie communautaire. En un peu plus de deux ans, elle s'est imposée comme un élément important du dispositif de gestion des déchets pour tous les Caudaciens.



Un pic de fréquentation au début du printemps et à la fin de l'été

Les trois points d'intérêt d'une déchetterie

- **Social** : Elle permet d'assurer un cadre de vie agréable, d'éduquer l'ensemble des générations et de créer des emplois.
- **Environnemental** : Elle permet de préserver les ressources naturelles, de réduire les pollutions et les nuisances relatives à l'air, les sols et l'eau.
- **Économique** : Elle permet de réaliser des économies car l'enfouissement des ordures ménagères a un coût élevé et implique le paiement d'une taxe à l'État. La collectivité qui paie ce stockage est dans l'obligation de répercuter cette charge financière sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

En analysant plus précisément les chiffres 2009 de fréquentation, un constat simple s'impose : sur plus de 15 000 usagers, une majorité sont caudaciens (40%) devant les habitants du Plessis-Tréville (25%), d'Ormesson-sur-Marne (15%) et de Chennevières-sur-Marne (12%). Côté déchets, nos concitoyens se sont débarrassés principalement d'encombrants, à hauteur de 1 000 tonnes (cuisinières, armoires, mobilier...). Suivent les gravats en quantité sensiblement identique et bien plus loin les déchets verts, ferrailles et déchets ménagers

pensable



spéciaux (piles, batteries, peintures, solvants...). Le petit dernier en âge, les déchets électriques et électroniques, accueillis depuis 2008, se tient également dans cette queue de peloton.

Cette montée en puissance est le fruit d'une politique des déchets volontaire de la part de la municipalité et d'une sensibilisation accrue des ménages au geste de tri et au respect de l'environnement dans la mesure où les déchetteries contribuent à la prévention des dépôts sauvages. Et puis, un célèbre écrivain, Antoine de Saint-Exupéry, ne nous invitait-il pas à penser à nos générations futures : « Nous n'héritons pas de

la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ». Le geste du tri à la source doit devenir usuel pour tout producteur de déchets, que ce soit à la maison, à l'école, au collège, au lycée, à la faculté ou encore sur son lieu de travail. ■

Déchetterie de La Queue-en-Brie 600 route de Brie

- Mardi-mercredi-jeudi-vendredi de 13h30 à 17h30
- Samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Dimanche de 9h30 à 12h30

Fermeture au public le lundi et les jours fériés.

Le point de vue de... Patricio Inostroza, ambassadeur du tri

Mon rôle principal est de promouvoir le tri sélectif auprès des habitants de la communauté d'agglomération du Haut Val-de-Marne. Mais pour bien appréhender tous les aspects du tri, nous, ambassadeurs du tri, sommes régulièrement amenés à nous rendre en déchetterie pour accueillir, rencontrer et orienter les usagers.

Et ce que l'on remarque, c'est que les gens sont de plus en plus intéressés et motivés par le tri. Il y a également plus de gens qui se déplacent ici, ce qui indique une ferme volonté de s'impliquer dans cet élan durable.

Un self et des aménagements

Pendant deux ans, Pauline-Kergomard va subir des changements en profondeur pour permettre l'installation d'une ligne de self, la réfection des bâtiments et l'aménagement de l'espace extérieur qui occasionnait de nombreux désordres de circulation.

Depuis 5 ans, les restaurations des écoles ont fait l'objet de travaux lourds, qu'il s'agisse de réhabilitation ou de reconstruction. Construite à la fin des années 70 dans le quartier du « Bois des Friches », l'école Pauline-Kergomard est la dernière du cycle à subir de tels travaux. Avec 150 demi-pensionnaires (sur 198 élèves), la restauration du site constitue logiquement une priorité de la municipalité dans le cadre de sa politique de reconstruction et de mises aux normes des bâtiments de la commune.

Inscrit dans le cadre du - quatrième - contrat passé avec la région sur la période 2010-2014, le réaménagement de la restauration de l'école Pauline-Kergomard prévoit une réorganisation de l'espace existant dans le but d'offrir un espace plus confortable et

agréable aux enfants. La salle de restaurant, qui accueille 180 demi-pensionnaires en deux services, sera conservée, mais dotée d'une ligne de self qui permettra une certaine fluidité et autonomie dans le service.

«*Concrètement, les deux grandes tranches vont s'étaler sur 2010 et 2011 avec pour l'année en cours, la construction du bâtiment relatif à l'extension de la zone office, livraison et laverie, puis la réhabilitation des locaux existants de la restauration sanitaire et enfin celle de la salle de restaurant*» rappelle Philippe Chrétien, 1^{er} adjoint au Maire. Bien entendu, ces travaux seront accompagnés de l'achat de matériel et d'équipements de cuisine flambant neufs. Dans la pratique, ces travaux, qui se déroulent sur une période 5 mois, entre



mi-avril et mi-septembre pour les travaux de bâtiments, obligent la délocalisation des enfants de CE1, CE2, CM1 et CM2 au self Lamartine/Pasteur ou Jean Zay pour prendre leurs repas (Les CP prenant leur repas à Pauline-Kergomard maternelle pour plus de facilité).

Concernant cette délocalisation, plusieurs réunions d'information ont été organisées afin de trouver en accord avec les parents et associations de parents d'élèves, le dispositif le plus efficace et le plus sûr dans l'acheminement des enfants. Les enfants retrouveront leur restaurant le 2 septembre prochain.

Outre la restauration, il est à noter que la première tranche verra

pour l'école Pauline Kergomard



également l'ensemble des bâtiments subir une réfection de l'étanchéité ainsi qu'un remplacement des bardages de façades. La seconde tranche prévue pendant les congés d'été 2011 sera elle portée sur les abords du groupe scolaire, bien connus des usagers pour occasionner des difficultés de circulation aux heures charnières. Un parking avec voie d'accès circulaire et dépose-minute sera créé. L'éclairage sera également amélioré tandis que la chaussée sera entièrement reprise.

Le cout estimé de l'ensemble des travaux est d'environ 700 000 € HT pris en charge à 65% par la municipalité et à 35% par la Région dans le cadre du contrat régional 2010-2014.

La municipalité a aussi souhaité apporter un important volet pédagogique à ce chantier avec des rencontres, entre une classe de CM1 et M. Fabry, Directeur des Services techniques, deux fois par mois depuis avril pour présenter les plans et des travaux à venir. Cette même classe a également eu la chance de visiter le chantier pour notamment le coulage de la dalle en béton et le sciage d'un voile béton par scie au diamant. Le but étant tout autant d'expliquer la démarche municipale que de valoriser les équipements qui serviront à nos chers enfants pendant les années à venir. ■



Un monument caudacien du

Construite en 1873 par Héroult, la Fontaine-Lavoir située Allée de la Fontaine était à l'abandon depuis plusieurs décennies ; la municipalité et ses partenaires ont entrepris cette année une spectaculaire remise en état du site...

Sur le lieu très ancien dit de "La Pierre Lais", cette fontaine, construite à la fin du XIX^e siècle, donne sur le bassin du lavoir. La coupole hémisphérique qui situe le lieu est gravée des initiales d'un certain Héroult, qui a contribué à valoriser la source d'eau par la construction de cette fontaine en 1873. Il se murmure que son eau, moins froide que celle du Morbras, provient d'une source d'eau profonde qui servait - principalement en hiver en raison de sa température - de lavoir aux anciens caudaciens. Depuis plusieurs dizaines d'années pourtant, ce lieu avait perdu tout son charme, devenant un jardin sauvage. La réhabilitation de cette Fontaine-Lavoir

était d'ailleurs devenue l'une des préoccupations du Maire car témoin de notre passé et d'un savoir-faire d'une époque révolue. A la demande de l'équipe municipale, la société Veolia Environnement fut mandatée en 2009 pour étudier et proposer un plan de restauration de ce pan de l'histoire caudacienne. Il en résulta un programme de réhabilitation en six phases successives :

- L'entretien du Parc, confié au CAT « les amis de l'atelier de Chennevières-sur-Marne », qui déboucha sur l'extraction de 50m³ de déchets verts (branches, pousses de lierres, ronces, etc.) et de déchets urbains.

- L'entretien du bassin, également réalisé par le CAT, avec un important débroussaillage des berges et des accédants au bassin ainsi que la suppression des lierres sur tous les murets.

- Un aménagement végétal réalisé par la société Veolia Environnement, avec notamment la plantation de nymphéas (nénuphars flottants), d'iris et de typhas (joncs), une revalorisation de l'aspect paysager et une amélioration qualitative de l'eau qui avait été souillée depuis de nombreuses années.

- L'entretien de l'ouvrage principal – base de la coupole – avec l'éradication des mauvaises herbes, mousses et autres lierres, le nettoyage de la pierre, l'extraction des



XIX^e siècle restauré



gravats et déchets urbains à l'intérieur de l'ouvrage et la restauration de la porte métallique (à venir).

- La restauration de la coupole, chef d'œuvre de la fontaine, avec pose de pierres taillées par les compagnons du Tour de France du CFA de St Thibault des Vignes et reprise des joints sur l'ensemble (dans les mois à venir).

- Dernière étape, le remplacement de la clôture et la réfection de l'enrobé sur le trottoir le long de l'ouvrage avec la pose de deux bornes de style au droit de la coupole pour la protéger.

«L'intégralité de ces phases ayant été effectuée (ou presque) au cours de ces derniers mois, c'est une fontaine-lavoir quasiment identique à l'original qui est aujourd'hui proposé aux yeux du grand public», se réjouit Olivier Sangoi, adjoint au Maire chargé de la vie associative et

du patrimoine. Preuve de la qualité du travail réalisé par la municipalité et ses partenaires, ce projet a été présenté au concours départemental du patrimoine en 2010, et sera en 2011, présenté au concours régional du patrimoine. Avant cela, l'associa-

tion de pêche du Val-Maubuée y organisera un atelier découverte le 16 juin prochain avant un lâcher de poissons (plus de 300 !) le 23 juin à l'occasion de l'inauguration de ce qui sera un nouveau lieu du patrimoine de la Ville. ■



Une nouvelle gamme de mobilier urbain dans nos rues

De nouveaux abribus sont, depuis début avril, installés dans la ville. Ils sont accompagnés de nouveaux panneaux d'informations municipales, associatives et culturelles.



Suite au lancement, dans le cadre du marché du mobilier urbain, d'un appel d'offres par la municipalité, un nouveau prestataire a été choisi pour assumer cette mission : la société VYP. « *C'est un marché qui est négocié pour une période de 10 ans et qui ne coûte absolument rien à la ville puisque la société VYP, qui a remporté le marché, se rémunère exclusivement des revenus générés par les emplacements publicitaires* » explique Philippe Chrétien, 1^{er} adjoint au Maire.. Ce changement de fournisseur a donc naturellement entraîné le renouvellement de l'ensemble du mobilier urbain installé sur la commune à savoir les abribus, les panneaux d'informations administra-

tives, culturelles et associatives... Entre avril et mai dernier, ce sont ainsi 22 abribus, 31 panneaux publicitaires de 2m², 6 journaux électroniques avec horodateur et température ainsi que 7 panneaux libre-expression qui ont été posés dans les rues. La Ville va ainsi bénéficier d'équipements neufs et performants sous les couleurs de VYP, l'entreprise nouvellement nommée qui sera également chargée d'assurer la maintenance pendant toute la durée du mandat. Dans le cadre de ce marché, la municipalité a également obtenu du prestataire la production et pose d'affiches, de plan de ville, d'oriflammes et de panneaux de fléchages. Un ensemble de matériel flambant neuf pour une meilleure communication entre les services

municipaux et les Caudaciens autour d'informations quotidiennes et/ou événementielles. ■



Pas de bébés à la consigne*

Suite à l'annonce du nouveau décret de la secrétaire d'État à la famille, Nadine Morano, relatif à l'accueil collectif des jeunes enfants, les crèches se sont mises en ordre de marche pour protester contre une réforme qu'elles jugent incohérente.

Le métier d'auxiliaire de puériculture ou d'éducatrice de jeunes enfants peut être stressant. C'est en tout cas ce qu'il ressort des différents témoignages de personnels de crèches. S'occuper d'un enfant, ce n'est pas seulement le changer, lui donner à manger ou vérifier s'il dort convenablement, c'est aussi être attentif à chaque instant de la journée, proposer des activités de développement intellectuel et de bien-être...tout ça multiplié chaque jour par le nombre d'enfants sous sa responsabilité. Difficile, diriez-vous ? « Cela fait quelques années que les conditions le sont de plus en plus », explique Christine Cohen, Directrice de la crèche collective caudacienne. « Nous sommes censés accueillir 60 enfants avec 16 personnels d'encadrement sur une plage horaire de plus de 11 h/jour. Depuis quelques années, nous devons accueillir 10% d'enfants en plus c'est-à-dire 66 enfants sans effectifs supplémentaires. Avec ce décret, il faudra encore augmenter ».

Et c'est en effet l'un des points noirs de cette réforme. Le projet de Nadine Morano, secrétaire d'État à la Famille et à la Solidarité, prévoit notamment d'augmenter de 10% à 20% les capacités d'accueil collectif sans embauche de personnel supplémentaire. « Ce projet est totalement incohérent, commente Sylvie Vogin, éducatrice jeunes enfants. Dans ma section, nous avons déjà 24 enfants pour 3 référentes. C'est-à-dire que nous sommes une référente pour 8 enfants. C'est déjà difficile, car à cet âge ils sont très égocentriques et durs à canaliser. À la crèche collective, nous essayons de répondre aux besoins individuels de chaque enfant en favorisant au maximum les petits groupes. Augmenter à une pour 10 ou 12, c'est impensable de continuer d'y répondre ! ». Sans compter « la taille des locaux, constate Sylvie Omessi, Auxiliaire de puériculture, ils ne seraient pas adaptés à un si grand nombre. Les dortoirs sont déjà très justes et je ne parle pas du temps d'attente pour que les enfants mangent (temps de repas qui est déjà de plus d'1 heure entre le 1^{er} et le dernier enfant). « Personnellement je viens des crèches hospitalières, analyse Gaëlle Gueguen, auxiliaire de puériculture, nous étions un référent pour 12 enfants et je sais que c'est très dur. Pour moi c'est un pas en arrière. On veut faire de nous des gardes d'enfants, ce que nous ne sommes pas ». La réforme prévoit également de passer de 50% à 40% la part de personnel qualifié dans les crèches. Ces dispositions, si elles étaient appliquées, déboucheraient sur une baisse de la



qualité de l'accueil des jeunes enfants. « Plus ça va, moins le personnel est formé, note Sylvie Vogin, les diplômes sont dévalorisés. Aujourd'hui ils veulent embaucher plus de personnel non qualifié que des auxiliaires diplômées. La seule raison que je vois, c'est le rendement. Les crèches coutent à l'état donc ils veulent faire du remplissage au détriment de la qualité d'accueil. Au final, c'est l'enfant qui paiera le prix ».

Dans le même temps, le gouvernement souhaite créer, à la charge des collectivités locales et des familles, des jardins d'éveil pour les enfants de 2 à 3 ans. Une telle mesure entraînerait la disparition progressive des écoles maternelles. Or, il a été prouvé que c'est à cette période charnière que les inégalités se creusent entre enfants et que l'échec scolaire prend sa source. C'est donc à ce moment-là qu'il faut être encore plus vigilant. C'est également le constat fait par le Maire et Françoise Duarte, conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance, qui ont fait de ce combat, l'un des principaux chevaux de bataille de la municipalité en 2010. « Ce décret ne peut pas passer en l'état, il doit être aménagé, annonce Christine Cohen, on ne peut pas négliger ces étapes essentielles de l'enfance ». Et de conclure : « On doit se mobiliser avant la conférence de la famille du mois de juin qui doit discuter de ce projet de réforme ». ■



* www.pasdebebesalaconsigne.com

LISTE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

Jean-Jacques DARVES

Les Adjoints au Maire

Philippe CHRETIEN

Danielle VERCHERE

Martial PROUHEZE

Martine AUBRY

Olivier SANGOI

Martine GURTNER

Mauricette VELAIN

Hervé DEPERROIS

Martine MACIA

Conseillère municipale déléguée

Françoise DUARTE

Les conseillers Municipaux

Roland DESLOGES

Brahim BOIHY

Jean MOULIN

Hélène MARTINEZ

Alain KAUFMANN

Hervé JOAB

Alain ZANON

Paola CANCELLIERI

Véronique DRUON

Thierry POIVEY

Corinne MONNIN

Sophie LOBET

Laetitia COUENON

Paco GARRIDO

Jean-Paul FAURE-SOULET

Alain NIETO

Alain COMPAROT

Marie-Claude GAY

Laurence SANDLARZ

Karine BASTIER

Jacques AUBRY

Malika OUAZZIZ

DES ACTIONS CONCERTÉES AU DÉTÉRIMENT DES CONTRIBUABLES



Après l'explicable augmentation de 5,25% des impôts locaux sur notre commune dont les taux d'imposition sont parmi les plus élevés du Val-de-Marne (20,28% pour la taxe d'habitation et 22,05% pour le foncier bâti), nous devons subir la politique financière agressive et arbitraire du Conseil général.

Alors que l'exécutif départemental vote, lui aussi, une augmentation des impôts, nous constatons qu'il multiplie les suppressions d'aide et de financement aux collectivités et aux associations. La petite enfance, le logement et la jeunesse sont déjà touchés.

Le nouveau plan crèches, voté récemment, réduit de façon très significative les subventions pour les crèches municipales en 2010 et 2011 et prévoit pour 2012 la suppression totale de ces financements.

L'aide au Bafa est déjà supprimée et les subventions aux associations sportives sont menacées.

Dans le même temps, nous subissons une campagne anti-gouvernementale à grand renfort d'affiches, de calicots, d'encarts dans la presse, de lettres T adressées à tous les habitants....

Ces actions ont nécessairement un coût et ce sont les contribuables qui sont doublement pénalisés car ils paient plus d'impôts et ils ont moins de services.

En cette période de crise qui touche durement chacun d'entre nous, ces actions concertées de contre-pouvoir sont particulièrement malvenues.

Et vous, Caudaciennes, Caudaciens, qu'en pensez-vous ?

Jean-Paul FAURE-SOULET ■

Président du groupe

ENSEMBLE POUR

LES CAUDACIENS

E-mail:

jpfauresoulet@ensemblepourlescaudaciens.fr

LES TEMPS SONT DURS



CLIMAT MOROSE

Augmentation des impôts locaux, nuage de cendre islandais, marée noire de Louisiane, doutes sur la solidité de notre monnaie européenne et l'hiver qui fait de la résistance !

Un malheur ne vient jamais seul. La liste n'est pas exhaustive, les causes diverses, les moyens d'agir inexistantes ou hypothétiques.

Que l'on hésite entre fatalisme, résignation ou révolte ce climat anxieux s'impose à tout le monde.

Alors souhaitons à tous pour les congés à venir un été ensoleillé et insouciant.

FETES ET MANIFESTATIONS

UN PEU DE CHALEUR

Kermesse paroissiale, fête des associations et de la ville sont de bonnes occasions de se rencontrer et de se distraire utilement.

Nous vous invitons à vous y rendre nombreux et souhaitons que les changements de dates et de lieux, ainsi que leurs regroupement ne seront pas préjudiciables à leur bonne organisation et à vos espoirs.

Jacques AUBRY ■

Malika OUAZZIZ ■

Dynamique Caudacienne 2008

jacques.aubry1@free.fr

"LES ASSOCIATIONS MENACÉES PAR LA RÉFORME TERRITORIALE"



La politique menée depuis plusieurs années par la Droite au pouvoir, et particulièrement depuis 2007, menace la vitalité associative de notre pays, ce que la Gauche n'a cessé de dénoncer en exprimant, à de nombreuses reprises, ses préoccupations quand aux coups portés au mouvement sportif, à l'éducation populaire et à l'économie sociale.

La vie associative est cruciale pour notre société. 20 millions de français sont membres d'une association et engagés dans la construction de projets collectifs portés par ces associations.

Le désengagement de l'état, la casse des services publics locaux, la baisse des moyens financiers alloués aux associations menacent l'avenir du mouvement associatif.

La capacité des collectivités territoriales à financer et à accompagner les projets portés par le mouvement associatif est aujourd'hui mis en danger par l'étranglement financier des collectivités locales et par le projet de réforme des collectivités territoriales.

Le soutien local au sport, à l'éducation populaire, au développement culturel et à l'économie sociale et solidaire en sera gravement affecté.

C'est pourquoi nous voulons des pouvoirs publics engagés auprès des associations, pour soutenir leurs actions, essentielles pour les françaises et les français.

Nous exigeons le retrait des projets territoriaux du gouvernement qui menacent la vitalité du mouvement, des valeurs et des projets associatifs.

Hervé JOAB ■

*Président du Groupe des élus
Socialistes et Républicains*

TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS POUR GAGNER MOINS ! NON, NON ET NON !



Le gouvernement l'a affirmé « la retraite à 60 ans , c'est fini » alors que le chômage des jeunes explose, que les salariés de plus de 50 ans, licenciés, ne par-

viennent pas à retrouver du travail !

Au lieu de la concertation, une fois de plus c'est le passage en force !

Pourquoi cet empressement à vouloir repousser l'âge légal du départ à la retraite, à vouloir abaisser le niveau des pensions ?

A croire qu'il ne suffit pas de rogner sur toutes les dépenses publiques !

La droite fait ainsi passer les retraités pour un fardeau, faisant oublier qu'ils consomment, vivent et participent à toute la vie sociale !

Un petit rappel s'impose : À l'origine : un vrai régime de répartition dont la France peut être fière ! Les retraites étaient financées à égalité par les salariés et les patrons. Aujourd'hui, ce sont des milliards d'€ qui partent en exonérations fiscales, aux salariés de les compenser !

Le déficit des caisses de retraites est à chercher dans les bas salaires et le chômage !

Pérenniser l'âge du départ à 60 ans à taux plein après 37,5 annuités, maintenir et relever le niveau des pensions, notamment celles des femmes, c'est possible :

- En arrêtant d'aider les banques à fonds perdus, sans contrôle ni contrepartie !
- En taxant les produits financiers (20 milliards), les dividendes des actionnaires, la spéculation, les stock-options
- En supprimant les exonérations aux entreprises (10 milliards)
- En se débarrassant du bouclier fiscal.

Non seulement cela suffirait à combler le déficit des caisses de retraites, mais relancerait la croissance et la consommation, créateurs de richesses nouvelles propices à la création d'emplois dont on a tant besoin !

Ces mesures de justice, populaires, ne peuvent satisfaire les riches de ce monde !

C'est pour un autre choix de société auquel il est urgent d'œuvrer tous ensemble !

Martine AUBRY ■

*Présidente du groupe communistes et
des personnalités de gauche*

Prévention cambriolage

Etat civil

MARS 2010

Naissances

Maïssa NHARI, Mathéo PIOTIN, Talia DE ARAUJO, Younes BOUHLEL, Clara LUCAS - FAUJOUR, Maïana SUT-DESLOUS

Décès

Madame Henriette ROUDEIX, Monsieur Nathalie ANGELE, Madame Marie-Sol JORGE, Monsieur Celestino ALVES PIRES, Monsieur Alain FAUCHÉ, Monsieur Marcel SAUTON, Monsieur Thierry ALONSO, Monsieur Maurice VALGRESY

AVRIL 2010

Naissances

Tahiate MOINOUR, Fatoumata NIAKATE, Rayane FILALI, Dylan TAUCH, Mickaël GOKBAS, Glen CHICA MACUMA, Lilou LEGRAND, Scott BIZET, Ethan VIOLLE, Ellia BERKI, Oriane LARUE, Milo GUPPILOTTE-BULVER, Ayoub BENYETTOU

Mariages

Emilie PERRET et Fatih ARTAN, Leslie LUDOSKY et Benjamin BOISSIN

Décès

Monsieur Assad ASSANI, Philippe Monsieur BOYER, Madame Fatoumata THIAM, Monsieur Maurice NONY, Madame Maximina COSTA, Monsieur Gérard HAUTER, Madame Muguette FONTAINE, Madame Marie DELAUNAY

Avec les beaux jours, nous vous rappelons quelques précautions indispensables à prendre afin d'éviter les cambriolages:

Lorsque vous êtes présents : Ne penser pas que cette présence suffit à dissuader les malfaiteurs et verrouiller votre porte d'entrée.

Lorsque vous êtes absents : Fermer et verrouiller toutes les issues, que votre absence soit prolongée ou non. Ranger les doubles de clés dans des endroits inattendus et difficilement accessibles. Conserver vos clés sur vous et ne les laisser jamais sous le paillason ou dans une cachette. Changer les serrures dont les clés sont perdues ou dérobées, surtout si le nom et l'adresse y sont mentionnés. Penser à simuler une présence par une source sonore ou lumineuse.

En cas d'absence prolongée : Ne pas évoquer celle-ci sur le répondeur téléphonique. Demander à une connaissance ou à la Poste de conserver votre courrier pour ne pas attirer l'attention.

Avant de partir en week end ou en vacances, à n'importe quelle période

de l'année, penser à vous présenter au Poste de Police Municipale pour y remplir une fiche « Opération Sécurité Vacances », afin que le domicile soit surveillé par les agents durant cette période.

En cas d'urgence ou de doute : Appeler la Police Municipale au 01.45.94.00.22 (du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 16h) et en dehors de ces horaires le Commissariat de Police Nationale de Chennevières sur Marne au 01.49.62.69.00 ou le 17 Police Secours. ■

Groupe Scolaire Lamartine

Avis de Recherche : Dans notre ville un trésor a été enfoui il y a 20 ans (juin 1990), dans le jardin de l'école maternelle LII . Si vous y étiez, manifestez vous ! Envoyez nous un mail avec vos coordonnées à tresorlamartine@laqueueenbrie.info. Faites passer l'information à vos amis de l'époque !

L'ouverture du trésor est prévue le 2 octobre 2010.

LES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES ONT FAIT LEURS PREUVES

Adoptons-les, tout le monde y gagne !

MÊME QUALITÉ, MÊME EFFICACITÉ

Les génériques sont des médicaments certifiés soumis aux mêmes normes de qualité et d'efficacité. Ils ont fait leurs preuves.

ET SI MON GÉNÉRIQUE A DES EFFETS INDÉSIRABLES ?

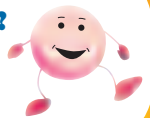


Signalez-le à votre médecin ou à votre pharmacien, il vous conseillera.

Un médicament peut entraîner des effets indésirables. Pour un même médicament, il existe plusieurs génériques.

QUE SE PASSE-T-IL SI JE RÉFUSE UN GÉNÉRIQUE ?

Le pharmacien vous demandera de payer la totalité de la facture. Sans générique, pas de tiers payant.



**N'HÉSITEZ PLUS !
AYEZ LE RÉFLEXE GÉNÉRIQUE !**



credit photo : © Fotolia

Permanence 24h/24 **notre mission, vous accompagner**

Organisation des obsèques
Prévoyance funéraire
Assistance après obsèques
Travaux de marbrerie
Articles funéraires

44, avenue du Général de Gaulle
Villiers sur marne
01 49 30 24 87

PFG
Pompes Funéraires Générales
pompes funéraires - marbrerie - prévoyance funéraire

SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

C.S.C.A. VAL DE MARNE
Centre agréé préfectures N°S094T062

Centre Sécurité - Contrôle Automobiles

Ouvert du Lundi au Samedi
avec ou sans rendez-vous

59, rue du Général de Gaulle - RN4 - 94110 LA QUEUE EN BRIE
Tél.: 01 45 94 40 00 - Fax : 01 45 94 04 02

Paulino, la vie à la force des poings

Rares sont les hommes qui peuvent se targuer de subjugué une assistance en racontant leur histoire. Segundo « Paulino » Espallargas appartient à ce genre là, lui qui a connu l'enfer des camps concentration. Et lorsqu'il en parle, c'est comme un livre d'histoire qui s'ouvre.



L'horreur des camps. Beaucoup l'ont connu, mais peu en parlent. Probablement par peur de ressasser un passé trop horrible... plus sûrement par pudeur. Certains considèrent cependant que nous, générations futures, devons savoir pour ne plus jamais revivre de telles époques. Segundo Espallargas, 90 ans, a traversé ces épreuves. Il peut même se targuer d'avoir déjoué plusieurs fois la mort. Dans l'Espagne de Franco d'abord où à la fin des années 30, il rejoint la frange républicaine, avant d'être contraint à l'exil pour éviter une mort promise par le dictateur.

À son arrivée en France, il s'engage dans la 28^e compagnie des travailleurs espagnols. La France vient d'entrer en guerre contre l'Allemagne et la compagnie de Segundo, souvent en première ligne pour la construction de fortifications, va rapidement être faite prisonnière à Belfort. Commence alors un long périple vers

l'Allemagne et ses stalags (camp de prisonniers) près de Hambourg où il fera notamment la connaissance d'un certain François Mitterrand. Malheureusement apatride pour les Allemands, puisque ni français, ni espagnol (il avait perdu sa nationalité en choisissant l'exil), il est envoyé dans le camp d'extermination autrichien de Mauthausen.

Là encore, où une mort certaine semble l'attendre (« 10 000 sont entrés, 1 500 sont ressortis » selon Segundo), il trouvera la force de se battre, au propre, comme au figuré. « Le commandant allemand du camp aimait la boxe, se plait-il à raconter et il organisait souvent des combats au sein du camp entre les prisonniers ».

Segundo Espallargas a pour lui de bien connaître cet art qu'il a souvent pratiqué dans sa jeunesse et pour lequel il a un don particulier. « Je peux dire que la boxe m'a maintenu en vie, car au fil des combats que je gagnais, je prenais de plus en plus d'importan-

ce dans le camp. Souvent, le commandant criait : montez le ring et appelez Paulino. C'était le nom d'un boxeur espagnol, Paulino Uzcudun que je n'ai jamais connu, mais qu'apparemment le commandant allemand appréciait. Je ne savais pas encore que ce surnom me suivrait toute ma vie... ». De combat en combat, les prisonniers l'admirent, les combattants le craignent et les Allemands... le respectent. « J'ai eu droit à un traitement plus favorable que bon nombre d'autres prisonniers. Les travaux dans les carrières, à la gare de Panof, tout cela était dur, mais j'ai vu tellement de gens mourir sans aucune raison que je prenais tout ce qui venait comme une bouffée d'oxygène ».

Paulino passe ainsi 4 années au sein du camp de Mauthausen avant la libération le 5 mai 1945 par les Américains. Le retour ne se fait pas sans heurts, mais sa débrouillardise lui permet de rejoindre la France sans dommage. Ses études espagnoles de mécano-électricien lui ouvrent les portes d'un métier en pleine expansion qu'il gardera à vie. Paris, Pau, Troyes (où il rencontrera Hélène, la mère de ses 5 enfants Carmen, Émilie, Linda, Neves et Brice) accueilleront tour à tour Paulino avant qu'il n'atterrisse il y a près de 15 ans à La Queue-en-Brie. « Paulino et Hélène étaient un couple extraordinaire, confie d'ailleurs Roland Desloges, conseiller municipal et qui a connu le couple alors qu'il était facteur dans leur quartier. Leur histoire, c'est un témoignage essentiel de l'Histoire pour nos futures générations et il ne faut pas, surtout pas, l'oublier... ». ■





Dans votre ville,
nous réalisons
une nouvelle résidence



Devenez propriétaire de votre
MAISON avec le **PASS FONCIER®***

Les Sabines



TVA À
5,5%*

Une solution idéale

pour acheter en toute
sécurité avec des
mensualités
adaptées et bénéfiques,
et une TVA à 5,5%*

10 maisons individuelles de 4
et 5 pièces avec garage et jardin
privatif, dans un magnifique
ensemble immobilier paysager.
1 rue Jean-Jaurès
94510 La Queue-en-Brie

Renseignements et vente : **06 99 48 01 50**

www.mdh-promotion.com
83 rue de Bercy 75012 Paris